



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 avril 2022

Signature d'un accord de cession d'un portefeuille d'actifs en France avec Batipart et ATLAND Voisin

Carmila annonce la signature d'un accord avec Batipart et ATLAND Voisin portant sur la cession d'un portefeuille d'actifs appartenant à Carmila via une structure de partenariat.

Le portefeuille est constitué de six actifs situés en France : Mondevillage, Meylan, Mont St Aignan, Nantes St Herblain, Rambouillet et St Jean de Vedas.

Le prix de cession du portefeuille est de 150 millions d'euros, droits inclus. Il est en ligne avec les valeurs d'expertise à fin 2021.

Carmila conservera une participation minoritaire de 20% dans la *joint-venture*, dont le ratio d'endettement (LTV Droits Inclus) ne dépassera pas 50%, et assurera pour le compte de la *joint-venture* des missions de gestion locative, de commercialisation et d'asset management.

La finalisation de la transaction est prévue en juin 2022.

La cession représente la première transaction dans le programme de rotation d'actifs de Carmila, annoncé lors du Capital Markets Day de décembre 2021. Carmila cible un montant total de 200 millions d'euros de cessions en 2022 et 2023 et souhaite prolonger ce plan de cessions d'actifs après 2023. Le produit de ces cessions sera alloué à de nouveaux projets de développement et aux rachats d'actions.

Marie Cheval, Présidente et Directrice Générale de Carmila a commenté :

« C'est une étape importante pour Carmila, qui démarre sa stratégie de rotation d'actifs telle qu'annoncée au Capital Markets Day. Cet accord démontre la liquidité de nos actifs à de bonnes conditions et l'intérêt des investisseurs immobiliers pour les actifs de commerces. »

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan_kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Kenza Kanache – Agence Marie-Antoinette
kenza@marie-antoinette.fr
+33 6 35 47 82 08

CALENDRIER FINANCIER

21 avril 2022 (après clôture des marchés) : Information financière du T1 2022
12 mai 2022 : Assemblée générale

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2021,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,21 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers/>